



Fiche d'inscription Atelier de Création Théâtrale

JE SOUS SIGNÉ(E):

En qualité de père, mère, autre :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

EMAIL :

TELEPHONE PORTABLE :

INSCRIT MON FILS / MA FILLE :

NOM :

PRENOM :

DATE de NAISSANCE :/...../.....

AGE :

A L'ATELIER :

- 5/6 ans : Le Mercredi de 14h à 14h45 (275€/an)
- 7/9 ans : Le Mercredi de 15h30 à 16h30 (295€/an)
- 10/14 ans : Le Mercredi de 13h45 à 15h15 (310€/an)

L'adhésion de 5€ a l'asso des préambules est comprise dans le prix . Une carte d'adhérent vous sera remise vous donnant droit au tarif réduit sur les spectacles programmés au théâtre des préambules pour la saison 2024-25.

Les ateliers auront lieu au Théâtre des Préambules, 22 avenue Jacques DOUZANS, 31600, MURET

Le Théâtre se réserve le droit d'annuler un atelier si celui-ci n'atteignait pas un nombre de participants minimum de 8 enfants après la 3ème séance.

J'autorise mon enfant à rentrer seul pour la saison 2024-2025

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant pour la saison 2024-2025 :

Mme/M. Tel :

Mme/M. Tel :

Le Théâtre doit être prévenu impérativement de toute absence par le représentant légal.

- Je joins à ce dossier le règlement des frais de l'année, afin de valider mon inscription
- **Mode de règlement acceptés : Chèques, espèce ou chèques vacances ANCV**
 - 275€ pour l'atelier des 5/6 ans à l'ordre de l'asso des préambules.
 - 295€ pour les ateliers des 7/9 et 10/13 ans à l'ordre de l'asso des préambules
 - 310€ pour l'atelier des 10/14 ans à l'ordre de l'asso des préambules.
 -

DEBUT DES ATELIERS : 25 Septembre 2024, FIN: 18 Juin 2025

L'inscription est définitive à compter du 2ème cour

Adresse d'envoi de la fiche et du règlement :

L'asso des Préambules - 22, avenue Jacques Douzans 31600 MURET

En signant ce document, j'accepte également le règlement intérieur de l'école qui se trouve au verso.

Fait àLe/...../ 2024

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1. Règlement de l'année

Le règlement annuel, payables en une fois ou en trois fois au « l'asso des préambules ».

Ce règlement, quelque soit les modalités de paiement adopté, est dû dès le début de l'année.

Hors cas de force majeure dûment reconnus ou de motif légitime évalué par le Conseil d'administration de l' association, il ne sera en aucune façon remboursé.

Échéancier annuel :

Atelier 5/6 ans :	Atelier 7/9 ans :	Atelier 10/14 ans :
Octobre : 95€	Octobre : 100€	Octobre : 110€
Novembre : 90€	Novembre : 100€	Novembre : 100€
Décembre : 90€	Décembre : 95€	Décembre : 100€

Article 2. Présence en cours

Nous vous rappelons aimablement que la présence de votre enfant en cours est primordiale à tous les ateliers de l'année. Dans la mesure où les jeunes travailleront sur une pièce qui sera présentée en fin d'année, la présence de votre enfant à l'occasion de cette représentation est requise.

Nous vous communiquerons au plus tôt la date de cette représentation

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités du Théâtre, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités si vous êtes d'accord. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e)....., représentant légal de....., autorise/ n'autorise pas (*)le Théâtre des Préambules à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre et en dehors de ses locaux (ex : sur le site et le Facebook de l'association, sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir les ateliers,...).

A..... le

Signature

(*) : royer la mention inutile.